Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260630-DC_2026_153-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_153

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/06/2026

Secrétaire de séance : Madame Alexandra LEMERCIER

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants (dont 5 pouvoir(s)) : 33	L'an deux mille vingt six, le vingt neuf juin le Conseil municipal réuni , après convocation légale, Date de convocation : le 22 juin 2026

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI, Madame Christine HEUDE, Monsieur Lionel LE MIGNANT, Madame Alexandra LEMERCIER, Monsieur Fabien LAMIRE, Madame Pauline SEGRETAIN, Monsieur Freddy ANDRIEUX-BIZEUL, Madame Sophie MARQUANT, Monsieur Benoît HOUYERE, Madame Anne BRIDEL, Madame Vanessa ALLAIN, Monsieur Philippe MAIGNAN, Monsieur Bruno LINNE, Monsieur Emmanuel COUVERT, Madame Carine GERMOND, Monsieur Patrick PLANCHET, Madame Maryvonne TRAVERS, Monsieur Nicolas GRAVELLIER, Madame Janine BLUM, Madame Roseline KNEZIC, Monsieur Jean-Louis BAHU, Madame Nicole GENIN, Monsieur Pierre DUFEU, Monsieur Erwann ROUGIER, Madame Nadège LE FLOCH, Monsieur Jean-Benoît GERBAUD, Madame Jalila GIRAUD, Monsieur Gilles RENAULT

Ont donné pouvoir:
Monsieur Paul LAPAUSE représenté(e) par Madame Alexandra LEMERCIER , Madame Justine DEBRIFFE représenté(e) par Monsieur Fabien LAMIRE , Madame Esthercadlie CARBON représenté(e) par Madame Roseline KNEZIC , Monsieur Pierrick CHOUAN représenté(e) par Monsieur Pierre LEONARDI , Madame Marie-Noëlle MORFOISSE représenté(e) par Madame Nicole GENIN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260630-DC_2026_153-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_153

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/06/2026

- Modification du tableau des effectifs

L'adjoint au maire expose :

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L332-8 2° relatif aux contrats de travail conclus pour répondre à des besoins permanents lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, dans les conditions prévues par la loi, L332-13 relatif au remplacement temporaire d'un agent, L332-14 relatif à la vacance d'emploi non pourvu par un titulaire et L352-4 relatif aux personnes en situation de handicap ;
Vu l'avis de la commission Ressources et affaires générales du 10 juin 2026 ;
Vu le tableau des effectifs de la ville de Vitré ;

Considérant que la création d'un poste permanent n'est pas soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;
Considérant que le tableau des effectifs contient des postes vacants, non occupés par des fonctionnaires ou des agents contractuels, qui n'ont pas vocation à être pourvus dans l'avenir, et qu'il convient, pour une gestion optimale, de procéder à la suppression de certains postes, sachant, qu'en contrepartie de la suppression de chaque poste, un nouveau poste, en adéquation avec les besoins du service, a été créé ;
Considérant qu'en cas de suppression(s) de poste(s) ou de modification(s) de la durée hebdomadaire du temps de travail (modification supérieure à 10% ou passage d'un temps complet à un temps non complet ou impactant l'affiliation à la CNRACL), la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;
Considérant qu'une modification de poste (liée à des nécessités des services, évolutions de carrière, variations des temps de travail) nécessite la création d'un nouveau poste puis la suppression de l'ancien poste ;
Considérant les nécessités de services détaillées ci-après :

1/ Créations de postes suite à des modifications (évolutions de carrière, ajustement des grades dans le cadre de recrutement...) :

Direction/ service	Création de poste(s)	Nombre de poste(s)	Durée hebdo moyenne/ 35H00	Effet	En contrepartie, il a été ou sera proposé au C.S.T. la suppression de :	Motif
Direction générale des services / service communication	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et grade d'attaché (fonction : responsable service communication)	1	35h00	01/07/2026	1 poste du grade de rédacteur 35h00	Au titre d'un avancement de grade
Direction générale des services / police municipale	Grade de gardien-brigadier et de gardien-chef principal (fonctions : policier municipal)	1	35h00	01/07/2026	1 poste du grade de gardien-brigadier 35h00	Au titre d'un avancement de grade
Direction générale des services / service sports et animation	Cadre d'emplois des adjoints techniques et grade d'agent de maîtrise (fonctions : agent coordonnateur de l'entretien des équipements sportifs couverts)	1	35h00	01/07/2026	1 poste du grade d'adjoint technique principal 2ème classe 35h00	Au titre d'une promotion interne
Direction éducation et enfance / service éducation et restauration	Cadre d'emplois des adjoints d'animation (fonctions : agent périscolaire)	2	10h30	01/08/2026	-	Création de postes suite à de nouveaux besoins
Direction éducation et enfance / service petite	Grade d'éducateur de jeunes enfants	1	28h00	01/09/2026	1 poste du cadre d'emplois des	Ajustement des grades selon les

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260630-DC_2026_153-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_153

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

enfance	(fonctions : animateur du RPE)				éducateurs de jeunes enfants 28h00	nécessités du service
Direction éducation et enfance / service éducation et restauration	Grades d'adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classe et cadre d'emplois des agents de maîtrise (fonctions : chef d'équipe cuisine satellite)	1	35h00	01/09/2026	1 poste du cadre d'emplois des adjoints techniques 35h00	Ajustement des grades selon les nécessités du service
Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Cadre d'emploi des adjoints techniques et grade d'agent de maîtrise (fonction : cuisinier)	2	35h00	19/05/2026	1 poste d'adjoint technique 35h/35 1 poste du cadre d'emplois des adjoints techniques 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements
Direction animation dans la ville, service jeunesse	Grade d'animateur (fonction : responsable du service jeunesse)	1	35h00	01/06/2026	1 poste d'adjoint d'animation 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements
Direction culture et patrimoine / Centre Culturel Jacques Duhamel	Grades de rédacteur et d'adjoint administratif principal 1ère classe (fonction : agent chargé de l'accueil, de la billetterie et de la communication)	1	35h00	01/08/2026	1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements
Direction culture et patrimoine / Centre Culturel Jacques Duhamel	Cadre d'emploi des adjoints techniques et cadre d'emplois des d'agents de maîtrise (fonction : régisseur son)	1	35h00	01/09/2026	1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements

2/ Suppressions de postes suivants suite à des modifications de postes (évolutions de carrière, ajustement des grades dans le cadre de recrutement...) et après avis des CST du 21 novembre 2025 et du 13 février 2026 :

Date d'effet de la suppression	Direction / service	Suppression de poste(s) suivants :	Durée hebdo moyenne/ 35h00	Motifs de la modification	Observations
01/06/2026	Direction animation dans la ville / Jeunesse	Grade d'adjoint d'animation	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste du cadre d'emplois des animateurs, 35h/35, au 01/01/2026 par délibération du 15/12/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Bâtiments éclairage public	Grade d'adjoint technique principal 2ème classe	35h00	Départ d'un agent (retraite) avec diminution du temps de travail suite à évolution des besoins	Création d'un poste du cadre d'emploi des agents de maîtrise et des grades d'adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classe, 31h30/35, au 01/10/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Bâtiments éclairage public	Cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents de maîtrise	35h00	Départ d'un agent (mutation)	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques et du grade d'agent de maîtrise, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction cadre de vie / Espaces verts nature en ville	Grade d'agent de maîtrise	35h00	Départ d'un agent (retraite)	Création d'un poste du cadre d'emplois des agents de maîtrise et des grades des adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classes, 35h/35, au 01/11/25 par délibération du 27/10/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Espaces verts nature en ville	Grade d'adjoint technique principal 1ère classe	35h00	Départ d'un agent (retraite)	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques, 35h/35, au 01/11/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Espaces verts nature en ville	Grade d'adjoint technique principal 1ère classe	35h00	Mobilité interne	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction culture et patrimoine / Centre culturel Jacques	Grade d'attaché	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste des cadres d'emplois des attachés et des attachés de conservation du patrimoine, 35h/35, au

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260630-DC_2026_153-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_153

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

	Duhamel				10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction culture et patrimoine / Patrimoine et musées	Cadre d'emplois de adjoints du patrimoine	35h00	Changement de grade suite à concours	Création d'un poste du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques, 35h/35, au 01/01/2026 par délibération du 15/12/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Cadre d'emploi des adjoints techniques	28h21	Augmentation du temps de travail	Création d'un poste du cadre d'emploi des adjoints techniques, 31h30, au 01/09/2025 par délibération du 07/07/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Cadre d'emploi des adjoints techniques	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste du cadre d'emploi des agents de maîtrise et des grades d'adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classe, 31h30, au 01/11/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Cadre d'emploi des techniciens	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste des cadres d'emploi des agents de maîtrise et des adjoints techniques, 35h/35, au 01/10/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Grade d'adjoint technique principal 2ème classe	35h00	Départ d'un agent (reconversion professionnelle)	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques, 35h/35, au 08/07/2025 par délibération du 07/07/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Cadre d'emplois des agents de maîtrise et grades des adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classes	31h30	Mobilité interne	Création d'un poste des cadres d'emplois des agents de maîtrise et des adjoints techniques, 31h30/35, au 01/11/2025 par délibération du 27/10/2025
01/06/2026	Direction générale des services / Affaires générales	Grade rédacteur principal 1ère classe	35h00	Départ d'un agent (retraite)	Création d'un poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction générale des services / Cœur de ville en transition	Cadres d'emplois des attachés territoriaux et des rédacteurs	35h00	Besoin suite à recrutement	Création d'un poste d'attaché territorial, 35h/35, au 01/01/2026 par délibération du 15/12/2025

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la modification du tableau des effectifs de la Ville de Vitré.

Ces postes seront pourvus par voie statutaire, ou à défaut par voie contractuelle, en référence aux articles du code général de la fonction publique susmentionnés.

Il est procédé au vote :
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de votants : 33
- Nombre de voix pour : 33
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Fait à Vitré,

Le Maire,
Pierre LEONARDI

Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
1 juil. 2026

La Secrétaire de séance
Alexandra LEMERCIER

Signé par Alexandra LEMERCIER
Adjointe en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme
4 juil. 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.